

VERT MARINE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : 1 rue Lefort Gonssolin
76130 MONT SAINT AIGNAN

RCS ROUEN 384 425 476

EXTRAIT DU

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE EN DATE DU 30 JUIN 2009

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et constaté que les mandats de la société CABINET CARTIER, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Karima HAMOUM, Commissaire aux Comptes suppléant, viennent à expiration ce jour, décide de renouveler le mandat de la société CABINET CARTIER en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer la société AGICOM, sise à MONT SAINT AIGNAN (76130) – 6 rue Pierre Gilles de Gennes en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2014.

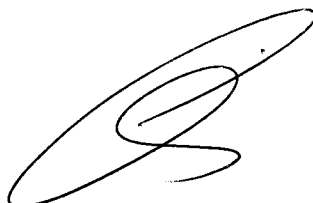
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de nommer Monsieur François RICHARD, domicilié à CHATENAY-MALABRY (92290) – 50 rue du Docteur le Savoureux, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire et la société BEGUIN & ASSOCIES CONSULTANTS, sise à FONTENAY-AUX-ROSES (92260) – 32 rue d'Estienne d'Orves en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié exact

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'B' shape with a loop at the end.